

RUBRIQUE 1: Identification

1.1. Identification

Forme du produit : Mélange
 Nom commercial : DECREE® 50WDG FUNGICIDE
 Autres moyens d'identification : Health Canada Pest Management Registration Number 26132

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/mélange : Fongicide.
 Restrictions d'emploi : Pas d'informations complémentaires disponibles

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Arysta LifeScience Canada, Inc.
 400 Michener Road, Unit 2
 Guelph, Ontario N1K 1E4 - Canada
 T 1-866-761-9397

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'urgence : FOR 24-HOUR MEDICAL EMERGENCY ASSISTANCE CALL PROPHARMA: 1-866-303-6952
 Spill calls (CHEMTREC) (Contract # CCN1779): +1-800-424-9300 or +1-703-527-3887 (international)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification GHS-US

STOT RE 2 H373
 Aquatic Chronic 2 H411

Texte complet des classes de danger et des phrases H : voir rubrique 16

2.2. Éléments d'étiquetage

Étiquetage GHS-US

Pictogrammes de danger (GHS-US) :



GHS08

GHS09

Mention d'avertissement (GHS-US) :

Attention

Mentions de danger (GHS-US) :

H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
 H411 - Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence (GHS-US) :

P260 - Ne pas respirer les poussières, fumées.
 P273 - Éviter le rejet dans l'environnement.
 P314 - Consulter un médecin en cas de malaise.
 P391 - Recueillir le produit répandu.
 P501 - Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale et nationale
 Point de collecte

2.3. Autres dangers

Pas d'informations complémentaires disponibles

2.4. Toxicité aiguë inconnue (GHS US)

Non applicable

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Non applicable

DECREE® 50WDG FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

3.2. Mélanges

Nom	Identificateur de produit	% (w/w)	Classification GHS-US
fenhexamid (Constituant principal)	(N° CAS) 126833-17-8	50	Aquatic Chronic 2, H411
Des agents de dispersion	(N° CAS) secret de commerce	24,2 - 25,8	STOT RE 2, H373

Texte complet des phrases H: voir section 16

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Premiers soins général	: Ne jamais administrer quelque chose par la bouche à une personne inconsciente. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.
Premiers soins après inhalation	: EN CAS D'INHALATION: s'il y a difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
Premiers soins après contact avec la peau	: Oter les vêtements touchés et laver les parties exposées de la peau au moyen d'un savon doux et d'eau, puis rincer à l'eau chaude. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.
Premiers soins après contact oculaire	: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.
Premiers soins après ingestion	: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. PAS faire vomir à moins d'y être invité par le personnel médical. eau gorgée.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes/effets	: Risque avéré d'effets graves pour les organes (upper respiratory tract, skin, and eyes.).
Symptômes/effets après inhalation	: A fortes concentrations : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.
Symptômes/effets après contact avec la peau	: Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque due à l'absorption du produit par la peau. Peut provoquer une irritation modérée.
Symptômes/effets après contact oculaire	: Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque du produit à la suite d'une exposition des yeux. Peut provoquer une légère irritation.
Symptômes/effets après ingestion	: Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une ingestion du produit.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Tous les traitements devraient être basés sur les signes et symptômes de détresse observés chez le patient.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés	: Dioxyde de carbone. Poudre sèche. Mousse. Sable. Brouillard d'eau.
Agents d'extinction non appropriés	: Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Danger d'incendie	: Aucun danger d'incendie ou d'explosion spécifique.
Danger d'explosion	: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Réactivité	: Aucune réaction dangereuse connue.

5.3. Conseils aux pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie	: Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Empêcher les effluents de la lutte contre le feu de pénétrer dans les égouts ou les cours d'eau. Minimize the amount of water used for fire fighting.
Protection en cas d'incendie	: Ne pas pénétrer dans la zone de feu sans équipement de protection, y compris une protection respiratoire. Porter un appareil respiratoire autonome. Porter des vêtements résistant au feu/aux flammes/ignifuges.
Autres informations	: In the event of a fire and/or explosion do not breathe fumes. Cool tanks with water spray. Use water spray to cool unopened containers.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales	: Éviter le contact avec la peau et les yeux. Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Collect contaminated fire fighting water separately. It must not enter the sewage system. Shut off all ignition sources; no falres, smoking, or flames in the hazard area.
-------------------	---

DECREE® 50WDG FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

6.1.1. Pour les non-secouristes

- Équipement de protection : Gants imperméables aux poussières. Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité. Ne pas respirer les poussières.
- Procédures d'urgence : Eloigner le personnel superflu.

6.1.2. Pour les secouristes

- Équipement de protection : Porter un vêtement de protection et des gants appropriés. Gants imperméables aux poussières. Lunettes anti-éclaboussures ou des lunettes de sécurité.
- Procédures d'urgence : Aérer la zone.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas laisser de grandes quantités se répandre telles quelles dans l'environnement, ni déverser dans les égouts et les rivières. Do not contaminate water when disposing of rinse out or equipment wash water. Ne pas rejeter à l'égout ou dans l'environnement. Empêcher toute dispersion.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

- Pour la rétention : Absorber et / ou contenir le déversement avec une matière inerte et placer dans un récipient approprié. Éviter de générer de la poussière. Contenir la matière déversée en l'endiguant ou à l'aide de matières absorbantes de façon à empêcher l'écoulement dans les égouts ou les cours d'eau.
- Procédés de nettoyage : Recueillir le produit répandu. Réduire à un minimum la production de poussières. Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats. Balayer et récupérer la substance répandue dans des récipients. Après la reprise, rincez la zone avec de l'eau. Nettoyer la surface à fond pour enlever la contamination résiduelle.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Section 13: informations sur l'élimination. Section 7: la manipulation. Section 8: équipement de protection individuelle.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Précautions à prendre pour une manipulation sans danger : Éviter de respirer les dust. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Provide good ventilation in process area to prevent formation of dust.
- Mesures d'hygiène : Se laver les mains et toute autre zone exposée avec un savon doux et de l'eau, avant de manger, de boire, de fumer, et avant de quitter le travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Conditions de stockage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker dans un endroit sec. Ne pas stocker à proximité d'aliments, de denrées alimentaires, de médicaments ou de réserves d'eau potable.
- Matières incompatibles : Aucun connu.
- Chaleur et sources d'ignition : Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes.
- Prescriptions particulières concernant l'emballage : Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Fongicide.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

DECREE® 50WDG FUNGICIDE		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
fenhexamid (126833-17-8)		
ACGIH	Non applicable	
OSHA	Non applicable	
Des agents de dispersion (secret de commerce)		
ACGIH	ACGIH TWA (mg/m ³)	10 mg/m ³ (Inhalable particulates not otherwise specified); 3 mg/m ³ (Respirable particulates not otherwise specified)
OSHA	Non applicable	

DECREE® 50WDG FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	: Évitez la dispersion des poussières dans l'air (c'est à dire, la compensation des surfaces de la poussière avec de l'air comprimé). Assurer une extraction ou une ventilation générale du local afin de réduire l'exposition aux poussières.
Équipement de protection individuelle	: Eviter toute exposition inutile.
Protection des mains	: Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques.
Protection oculaire	: Dégagement de poussières: lunettes bien ajustables.
Protection de la peau et du corps	: Porter un vêtement de protection approprié.
Protection des voies respiratoires	: Aucun équipement de protection respiratoire n'est requis dans des conditions normales d'utilisation prévue avec une ventilation adéquate. En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. Utilisez respirateur purificateur d'air équipé de cartouches de filtrage particulaire.
Autres informations	: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	: Solide
Apparence	: Granular powder.
Couleur	: Beige
Odeur	: Faible
Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible
pH	: 8,3 in 1% solution of water
Point de fusion	: 153 °C
Point de congélation	: Aucune donnée disponible
Point d'ébullition	: Aucune donnée disponible
Point d'éclair	: Aucune donnée disponible
Vitesse d'évaporation relative (acétate de butyle=1)	: Aucune donnée disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	: Aucune donnée disponible
Limites explosives	: 90 g/m ³ lower limit
Propriétés explosives	: Les poussières peuvent former un mélange explosif avec l'air.
Propriétés comburantes	: Pas de propriétés oxydantes.
Pression de vapeur	: 0,000004 Pa @ 20°C
Densité relative	: Aucune donnée disponible
Densité relative de vapeur à 20 °C	: Aucune donnée disponible
Solubilité	: Dispersable.
Log Pow	: Aucune donnée disponible
Log Kow	: Aucune donnée disponible
Température d'auto-inflammation	: 295 °C
Température de décomposition	: Aucune donnée disponible
Viscosité	: Aucune donnée disponible
Viscosité, cinématique	: Aucune donnée disponible
Viscosité, dynamique	: Aucune donnée disponible

9.2. Autres informations

Pas d'informations complémentaires disponibles

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Aucune réaction dangereuse connue.

10.2. Stabilité chimique

Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi. 52 weeks.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Polymérisation dangereuse ne se produira pas.

DECREE® 50WDG FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

10.4. Conditions à éviter

Empêcher ou limiter la formation et la dispersion de poussières. Tenir à l'écart des sources d'ignition. Chaleur.

10.5. Matières incompatibles

Aucun connu.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables : Inhalation; Contact avec la peau et les yeux.

Toxicité aiguë : Non classé

DECREE® 50WDG FUNGICIDE	
DL50 orale rat	> 2000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 2000 mg/kg
fenhexamid (126833-17-8)	
DL50 orale rat	> 5000 mg/kg
DL50 cutanée rat	> 5000 mg/kg
CL50 inhalation rat (mg/l)	> 5057 mg/m ³ 4h
Des agents de dispersion (secret de commerce)	
DL50 orale rat	> 12000 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation cutanée : Non classé

Lésions oculaires graves/irritation oculaire : Non classé

Sensibilisation respiratoire ou cutanée : Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales : Non classé

Cancérogénicité : Non classé

Toxicité pour la reproduction : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) : Non classé

Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée) : Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Danger par aspiration : Non classé

Symptômes/effets après inhalation : A fortes concentrations : L'inhalation peut causer: irritation, toux, souffle court.

Symptômes/effets après contact avec la peau : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque due à l'absorption du produit par la peau. Peut provoquer une irritation modérée.

Symptômes/effets après contact oculaire : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque du produit à la suite d'une exposition des yeux. Peut provoquer une légère irritation.

Symptômes/effets après ingestion : Aucun signe ou symptôme significatif ne permet de supposer une nocivité quelconque à la suite d'une ingestion du produit.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Ecologie - eau : Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

fenhexamid (126833-17-8)	
CL50 poisson 1	1,34 mg/l 96 h Oncorhynchus mykiss
CE50 Daphnie 1	> 18,8 mg/l 48h
Des agents de dispersion (secret de commerce)	
CL50 poisson 1	361 ppm 96h Pimephales promelas

12.2. Persistance et dégradabilité

DECREE® 50WDG FUNGICIDE	
Persistance et dégradabilité	Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.

DECREE® 50WDG FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

Des agents de dispersion (secret de commerce)	
Persistance et dégradabilité	Biodegrades slowly.
Besoins en oxygène d'origine biochimique (BOB)	0,021 g O ₂ /g substance (5 day/day); 0.043 g O ₂ /g (30 day/days)

12.3. Potentiel de bioaccumulation

fenhexamid (126833-17-8)	
Log Pow	2,23 - 3,62 20 °C; pH 9-4 respectively

12.4. Mobilité dans le sol

12.5. Autres effets néfastes

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

- Recommandations pour l'élimination des eaux usées : Ne pas jeter les déchets à l'égout.
- Recommandations pour l'élimination des déchets : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

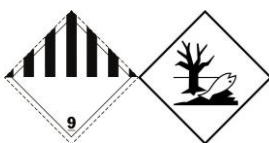
Transport des marchandises dangereuses (TMD)

- Description document de transport : UN3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (fenhexamid), 9, III
- N° ONU (TDG) : UN3077
- TDG Désignation officielle de transport : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A.
- Classes TMD danger primaire : 9 - Classe 9 - Produits divers, matières ou organismes
- Groupe d'emballage : III - Danger mineur
- Dispositions spéciales du TMD : Petits contenants (<= 450 kg) non réglementé; Grands moyens de déminage (> 450 kg) Réglementés comme indiqué

Transport maritime

IMDG

- Classe(s) de danger pour le transport (IMDG) : 9



- Polluant marin : Oui
- N° ONU (IMDG) : 3077
- Description document de transport (IMDG) : UN 3077 MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, SOLIDE, N.S.A. (fenhexamid), 9, III, POLLUANT MARIN
- Classe (IMDG) : 9 - Matières et objets dangereux divers
- Groupe d'emballage (IMDG) : III - matières faiblement dangereuses
- EmS-No. (Incendie) : F-A
- EmS-No. (Déversement) : S-F

Transport aérien

IATA

- Classe(s) de danger pour le transport (IATA) : 9



- Polluant marin : Oui

DECREE® 50WDG FUNGICIDE

Fiche de données de sécurité

Canada HPR

N° ONU (IATA)	: 3077
Description document de transport (IATA)	: UN 3077 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, N.O.S. (fenhexamid), 9, III
Classe (IATA)	: 9 - Miscellaneous Dangerous Goods
Groupe d'emballage (IATA)	: III - Danger mineur

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

CANADA

fenhexamid (126833-17-8)

Non inscrit sur la LIS (Liste intérieure des substances) d'inventaire.

Des agents de dispersion (secret de commerce)

Inscrit sur l'inventaire canadien de la LIS (liste intérieure des substances).

RUBRIQUE 16: Autres informations

Sources des données : ACGIH 2000. European Chemicals Agency (ECHA) Registered Substances list. Accessed at <http://echa.europa.eu/>. Krister Forsberg and S.Z. Mansdorf, "Quick Selection Guide to Chemical Protective Clothing", Fifth Edition. National Fire Protection Association; Fire Protection Guide to Hazardous Materials; 10th edition. OSHA 29CFR 1910.1200 Hazard Communication Standard. TSCA Chemical Substance Inventory. Accessed at <http://www.epa.gov/oppt/existingchemicals/pubs/tscainventory/howto.html>.

Autres informations : Aucun(e).

Textes complet des phrases H:

Aquatic Chronic 2	Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Catégorie 2
STOT RE 2	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition répétée, Catégorie 2
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

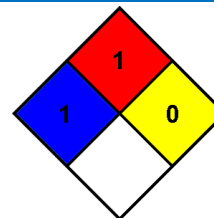
Abréviations et acronymes:

	ACGIH (American Conference of Government Industrial Hygienists)
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CAS (Chemical Abstracts Service) number.
	ATE: estimation de toxicité aiguë
	CLP: Classification, étiquetage, emballage.
	CE50: concentration environnementale associée à une réponse de 50% de la population d'essai.
	SGH : Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques
	LD50: Dose létale pour 50% de la population d'essai
	OSHA: Occupational Safety & Health Administration
	TSCA: Toxic Substances Control Act
	STEL: à court terme de limites d'exposition
	TWA: Poids moyen

Danger pour la santé NFPA : 1 - Matériaux qui, dans des conditions d'urgence, peuvent causer une irritation importante.

Danger d'incendie NFPA : 1 - Matériaux qui doivent être préchauffés avant qu'ils puissent prendre feu.

Réactivité NFPA : 0 - Matériaux qui d'eux-mêmes sont normalement stables, même en cas de feu.



SDS Prepared by: The Redstone Group, LLC.
6077 Frantz Rd
Suite 206
Dublin, Ohio, USA 43016
614.923.7472
www.redstonegrp.com

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et décrivent le produit pour les seuls besoins de la santé, de la sécurité et de l'environnement. Elles ne devraient donc pas être interprétées comme garantissant une quelconque propriété spécifique du produit